

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE D'ELANCOURT

RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 juin 2013

L'AN DEUX MILLE TREIZE, LE 28 juin, LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST REUNI EN MAIRIE SUR CONVOCATION EFFECTUÉE EN APPLICATION DES ARTICLES L 2121-10 et L 2121-12 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR JEAN-MICHEL FOURGOUS, MAIRE.

Président : M. Jean-Michel FOURGOUS

Présents :

Adjoints M. Gérard FAVIER ; M. Bernard DESBANS ; Mme Catherine DAVID ; M. Thierry MICHEL ; Mme Ghislaine MACE-BAUDOUI ; M. Henri WEISDORF ; M. Laurent MAZAURY

Conseillers Mme Martine BLANCHOUT ; M. Gérard BARD ; Mme Colette PIGEAT ; Mme Dominga DOURCHE ; Mme Chantal CARDELEC ; Mme Boramy SAN ; Mme Christine DANG ; Mme Valérie DAYSSIOLS-CARBONELL ; M. Brahim BEN AZZA ; M. Jacques MICHELET ; Mme Monique SAUL (à compter de la délibération n° 20130065 à 20h10) ; M. Laurent VERAT ; M. Serge BETMONT ; M. Philippe DEVARIEUX

Représentés :

Mme Anne CAPIAUX donne pouvoir à Mme Christine DANG.

Mme Martine LETOUBLON donne pouvoir à Mme Martine BLANCHOUT.

M. Alain LAPORTE donne pouvoir à Mme Catherine DAVID.

M. Jacques RAVION donne pouvoir à M. Gérard FAVIER.

M. André BAUDOUI donne pouvoir à Mme Ghislaine MACE-BAUDOUI.

Mme Dominique LOCHON donne pouvoir à M. Laurent VERAT.

M. Jean-Pierre LEFEVRE donne pouvoir à M. Bernard DESBANS.

M. David BERREBY donne pouvoir à M. Laurent MAZAURY.

M. Jacques STEVENS donne pouvoir à M. Philippe DEVARIEUX.

Mme Chantal FEUGERE donne pouvoir à M. Jacques MICHELET.

M. Michel BESSEAU donne pouvoir à Mme Monique SAUL. (à compter de la délibération n° 20130065)

M. Gilbert REYNAUD donne pouvoir à M. Thierry MICHEL.

Absents excusés :

Conseillers Mme Virginie BIARNES

Mme Monique SAUL ayant le pouvoir de Michel BESSEAU (jusqu'à la délibération n° 20130064)

L'assemblée élit pour secrétaire de séance M. Bernard DESBANS

A 19H40, le quorum étant atteint, Jean-Michel FOURGOUS ouvre la séance.

Administration Générale

1 - PV-20130004 Approbation du compte-rendu de la séance de conseil municipal du 29 mars 2013

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la **majorité**

Par	25	Pour
Par	1	Contre (Dominga Dourche)
Par	6	Abstentions (Ph.Devarieux-Ch.Feugère-J.Michelet-J.Stevens-L.Vérat-D.Lochon)

Le Conseil Municipal **APPROUVE** le compte-rendu de la séance du conseil municipal du **29 mars 2013** composé du relevé des délibérations et du résumé des débats.

Administration Générale

2 - PV-20130005 Approbation du compte-rendu de la séance de conseil municipal du 19 avril 2013

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la **majorité**

Par	27	Pour
Par	5	Abstentions (Dominga Dourche-Ph.Devarieux-J.Michelet-Ch .Feugère-J.Stevens)

Le Conseil Municipal **APPROUVE** le compte-rendu de la séance du conseil municipal du **19 avril 2013** composé du relevé des délibérations et du résumé des débats.

Administration Générale**3 - Rec-20130005 Liste des décisions du Maire**

DM-20130058	Réaménagement et extension du jardin du souvenir	6 028,59 € TTC
DM-20130059	Remplacement de la console du studio de musique pour la Jeunesse	7 487,60 € TTC
DM-20130060	Fourniture et livraison de denrées alimentaires pour la Petite Enfance	Marché d'un an Minimum 20 000 € TTC Maximum 140 000 € TTC
DM-20130061	Convention de location d'un appartement situé au Groupe Scolaire de La Villedieu, Avenue Paul Cézanne à Elancourt	En recette, loyer mensuel 368,92 €
DM-20130063	Contrat de Prestations avec la Ste Formadel pour l'animation de quatre soirées débat au sein du relais assistantes maternelles (R.A.M)	1 160 € TTC
DM-20130064	Contrat de Vente Atelier 'Autour de l'Univers D'Ali KHODR' Centre Artistique Municipal - Ferme du Mousseau	183 € TTC
DM-20130065	Dispositif prévisionnel de secours pour la manifestation 'Foire aux Puces' le samedi 1er juin 2013	265 € TTC
DM-20130066	Fourniture pour le traçage peinture dans les cours d'écoles	5 654,45 € TTC
DM-20130067	Tapis d'escalade	4 077,15 € TTC
DM-20130068	Nomination d'un agent horaire pour la Foire aux Puces	Forfait brut 108,90 €
DM-20130069	Remplacement d'une autolaveuse	5 000 € TTC
DM-20130070	Convention de location d'un appartement situé au groupe scolaire Jean de la Fontaine, rue de Bassigny à Elancourt	En recette, loyer mensuel 270,25 €
DM-20130072	Contrat d'animation d'une Master-class et d'un Spectacle pédagogique Centre Artistique Municipal - Ferme du Mousseau	1 400 € TTC

DM-20130073	Contrat de Prestation : Stage 'Claquettes et rythmes corporels' Centre Artistique Municipal - Ferme du Mousseau	600 € TTC
DM-20130074	Contrat de Prestation : Création des oeuvres, installations et actions culturelles programmées dans le cadre de l'exposition 'Les chaussures dans la mer'	1 549 € TTC

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** de ces décisions prises par le Maire en fonction de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Administration Générale

4 - 20130053 Réactualisation des listes des logements de fonction

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 32 votants,

Article 1 : **MODIFIE** la délibération N°20090339 du 21 janvier 2010 fixant la liste des emplois donnant lieu à l'attribution d'un logement de fonction tel que :

Liste des logements en Nécessité Absolue de Service :

Rajout des trois appartements ci-dessous à affecter à des fonctions de gardien d'équipement municipal :

F4 au Groupe Scolaire de la Commanderie - Bd des Templiers
F4 au Centre Technique Municipal – Route de Trappes
F3 – 5, sente des Noyers

Liste des logements en Occupation Précaire avec Astreinte (Utilité de Service) :

Retrait des appartements :

F4 au Groupe Scolaire de la Commanderie - Bd des Templiers
F4 au Centre Technique Municipal – Route de Trappes
F3 – 5, sente des Noyers

Article 2 : **DIT** que les autres dispositions de la délibération N°20090339 du 21 janvier 2010 restent inchangées.

Article 3 : **DIT** que les crédits sont inscrits en dépenses et en recettes au budget de l'exercice en cours de la commune.

Urbanisme

5 - 20130054 Rétrocession et classement dans le domaine public communal de l'impasse du four à pain - parcelle BC335

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 32 votants,

Article 1 : **DECIDE** le classement dans le domaine public de l'impasse du four à pain constituée de la parcelle BC 335.

Article 2 : **PRECISE** que les frais d'acte seront à la charge de l'ASL de la Vallée Favière et que la Commune d'Elancourt devient, à compter du caractère exécutoire de la présente délibération, propriétaire incommutable de ladite parcelle, avec tous les droits attachés à cette qualité. Elle en a également la jouissance à compter de ce jour.

Article 3 : **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tous les actes afférents à ce transfert de propriété.

Jeunesse/Politique de la Ville

6 - 20130055 Installation d'une caméra de télétranquillité aux abords du Groupe Scolaire des Petits Prés

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la **majorité**

Par	27	Pour
Par	4	Contre (Ph.Devarieux-J.Stevens-J.Michelet-Ch.Feugère)
Par	1	Abstention (Dominga Dourche)

Article 1 : **DECIDE** d'installer une caméra de télétranquillité aux abords immédiats du Groupe Scolaire des Petits Prés pour visionner ses cheminements et voies d'accès ainsi que le nouveau square des Petits Prés et d'acquérir les licences correspondantes pour le Centre de Supervision Urbain.

Article 2 : **SOLLICITE** une subvention de 8 265 euros (huit mille deux cent soixante cinq euros) maximum auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) pour l'installation d'une caméra supplémentaire aux abords du Groupe Scolaire des Petits Prés, ainsi que l'acquisition de licences correspondantes pour le Centre de Supervision Urbain et **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents afférents à cette demande.

Article 3 : DIT que les crédits sont inscrits en dépenses et en recettes au budget de l'exercice en cours de la commune.

Jeunesse/Politique de la Ville

7 - 20130056 Attribution d'une bourse 'Projet Jeune'

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 32 votants,

Article 1 : DECIDE d'attribuer une aide financière de 300 € (trois cents euros) à Madame Karima BOUASSRI pour lui permettre de concrétiser son projet humanitaire au titre de la Bourse Projet Jeunes du Service Jeunesse d'Elancourt.

Article 2 : DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

Jeunesse/Politique de la Ville

8 - 20130057 Partenariat avec l'AFEV pour l'accompagnement des jeunes en difficultés scolaires

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 32 votants,

Article 1 : APPROUVE les termes de la convention tripartite entre la Ville d'Elancourt, le CCAS et l'AFEV dont le texte est annexé à la présente délibération et AUTORISE le Maire à procéder à sa signature.

Article 2 : DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la Commune.

Jeunesse/Politique de la Ville

9 - 20130058 Subvention pour l'Association des Représentants des Quartiers d'Elancourt

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la **majorité**

Par 31 Pour
Par 1 Abstention (Dominique Lochon)

Article 1 : DECIDE d'attribuer une subvention de 1 280 € (mille deux cent quatre vingt euros) à l'Association ARQE (Association des Représentants des Quartiers d'Elancourt) pour lui permettre de mener à bien son projet concernant des animations pédagogiques lors de la fête du quartier des Petits Prés du samedi 14 septembre 2013.

Article 2 : DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

Culture

10 - 20130059 Convention d'Accueil en Résidence de l'artiste Ellen ROUPPE à la Ferme du Mousseau

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 32 votants,

Article 1 : AUTORISE le Maire à signer, avec l'artiste Ellen ROUPPE, la convention d'accueil en résidence territoriale au Centre Artistique Municipal de la Ferme du Mousseau, pendant la période du mois de juin au mois d'octobre 2013, dont le texte est annexé à la présente délibération.

Article 2 : DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

Culture

11 - 20130060 Convention d'Accueil Exposition 'Les Chaussures dans la Mer' de l'artiste Ellen ROUPPE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 32 votants,

Article 1 : **AUTORISE** le Maire à signer, avec l'**artiste Ellen ROUPPE**, une convention d'accueil territoriale, dont le texte est annexé à la présente délibération.

Article 2 : **DIT** que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

Culture

12 - 20130061 Mise à disposition de locaux ou de salles avec créneaux horaires précis aux associations culturelles

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 32 votants,

Article unique : **AUTORISE** le Maire à signer les conventions, dont le texte est annexé à la présente délibération, avec chacune des associations culturelles figurant sur les listes ci-jointes.

Culture

13 - 20130062 Subvention sur projet à l'association Ecole de Musique d'Elancourt

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 31 votants, M.Henri WEISDORF ne prenant pas part au vote,

Article 1 : **DECIDE** de verser une subvention de 1 200 € (mille deux cents euros) à l'association Ecole de Musique d'Elancourt pour la réalisation de 4 représentations qui ont eu lieu les 6 octobre 2012, 17 février, 6 et 7 avril 2013 à la Ferme du Mousseau.

Article 2 : **DIT** que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune

Sports

14 - 20130063 Subvention exceptionnelle à l'association Gymnastique Elancourt-Maurepas

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 32 votants,

Article 1 : DECIDE d'attribuer une subvention sportive exceptionnelle d'un montant de 3 200 euros (trois mille deux cents euros) à l'association GYMNASTIQUE ELANCOURT MAUREPAS, dans le cadre de l'acquisition d'un praticable de gymnastique.

Article 2 : DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

Sports

15 - 20130064 Partenariat avec les associations sportives

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 31 votants, Chantal CARDELEC ne prenant pas part au vote,

Article 1 : AUTORISE le Maire à signer la convention de partenariat, dont le texte est annexé à la présente délibération, avec chacun des clubs sportifs participant à la promotion de la pratique du sport sur la ville d'Elancourt, dont la liste est jointe à la présente délibération

Enfance/Education

16 - 20130065 Sollicitation du FEDER en vue de la concrétisation d'un projet d'apprentissage scolaire numérique

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la **majorité**

Par	25	Pour
Par	2	Contre (Laurent Vérat-Dominique Lochon)
Par	7	Abstention (D.Dourche-M.Saul-M.Besseau-Ph.Devarieux-J.Stevens-J.Michelet-Ch.Feugère)

Article 1 : **APPROUVE** le projet de développement de tablettes numériques au sein des écoles primaires, tant dans son principe et ses objectifs de service public de réussite scolaire que dans ses éléments financiers traduits par le budget prévisionnel joint à la présente délibération

Article 2 : **SOLLICITE** le Fonds Européen de Développement Régional en vue de l'obtention d'un concours financier d'un montant total de 252 500 euros (deux cent cinquante deux mille cinq cents euros) (au maximum de 46.3% du coût total du projet) et **AUTORISE** le Maire à représenter la Commune auprès des instances européennes pour présenter le projet susvisé et effectuer toute démarche en vue de l'obtention de ce concours.

Article 3 : **DIT** que les crédits sont inscrits en dépenses et en recettes au budget de l'exercice en cours de la commune.

Enfance/Education

17 - 20130066 Règlements des activités périscolaires et extrascolaires

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la **majorité**

Par	26	Pour
Par	8	Abstention (M.Saul-M.Besseau-Ph.Devarieux- J.Stevens-J.Michelet-Ch.Feugère-L.Vérat-D.Lochon)

Article unique : **ADOPTE** les règlements de la restauration scolaire, des accueils pré et post scolaires ainsi que de l'étude annexés à la présente délibération, à effet au 1^{er} septembre 2013, et **ABROGE** tout acte et toute disposition antérieurs sur lesdits règlements.

Finances

18 - 20130067 Modification deuxième demande de fonds de concours 2011 - Pacte financier - auprès de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la **majorité**

Par	28	Pour
Par	6	Abstention (M.Saul-M.Besseau-Ph.Devarieux- J.Stevens-J.Michelet-Ch.Feugère)

Article 1 : **MODIFIE** le plan de financement prévisionnel de l'opération défini dans la délibération n° 20120282 de la façon suivante :

Montant opération HT : **483 264,36 €** (quatre cent quatre vingt trois mille deux cent soixante quatre euros trente six centimes)

Subventions : **144 979,31 €** (cent quarante quatre mille neuf cent soixante dix neuf euros trente et un centimes)

Coût restant à la charge de la commune : **173 285,05 €** (cent soixante treize mille deux cent quatre vingt cinq euros et cinq centimes)

Fonds de concours sollicité : **165 000 €** (cent soixante cinq mille euros)

Article 2 : **DIT** que les crédits sont inscrits en recettes au budget de l'exercice en cours de la commune.

Finances

19 - 20130068 Demande du solde des Fonds de concours 2011 - Pacte financier - auprès de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 34 votants,

Article 1 : **DEMANDE** l'affectation du solde de fonds de concours de 2011 soit 60 000,00 euros (soixante mille euros) pour les projets suivants :

- **Projet 1 :** Aménagement des locaux de l'Ile aux Calins

- Coût HT **73 578,60 €** (soixante treize mille cinq cent soixante dix huit euros soixante centimes)

- CASQY **30 000,00 €** (trente mille euros)

- Commune **43 578.60 €** (quarante trois mille cinq cent soixante dix huit euros soixante centimes)

- **Projet 2 :** Raccordement du gymnase Lionel Terray à la Chaufferie du GS Alain Cavallier

- Coût HT **63 706,07 €** (soixante trois mille sept cent six euros et sept centimes)

- CASQY **30 000,00 €** (trente mille euros)

- Commune **33 706,07 €** (trente trois mille sept cent six euros et sept centimes)

Article 2 : DIT que les crédits sont inscrits en recettes au budget de l'exercice en cours de la commune.

Finances

20 - 20130069 Deuxième demande de Fonds de Concours 2012 - Pacte Financier - auprès de la Communauté d'Agglomération de Saint Quentin en Yvelines pour financer le projet d'apprentissage scolaire numérique

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la **majorité**

Par	26	Pour
Par	8	Abstention(M.Saul-M.Besseau-Ph.Devarieux- J.Stevens-J.Michelet-Ch.Feugère-L.Vérat-D.Lochon)

Article 1 : DEMANDE l'affectation d'une seconde partie des fonds de concours de 2012 pour un montant de 130 000,00 € (cent trente mille euros) pour le projet de développement de tablettes numériques au sein des écoles primaires.

- Coût Total HT: **486 600 €** (quatre cent quatre vingt six mille six cents euros)
- FEDER : **225 000 €** (deux cent vingt cinq mille euros)
- Commune : **131 600 €** (cent trente et un mille six cents euros)

Article2 : DIT que les crédits sont inscrits en recettes au budget de l'exercice en cours de la commune.

Social/Nouvelles technologies

21 - 20130070 Mise à disposition de tablettes numériques au profit du Foyer Médicalisé des Réaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la **majorité**

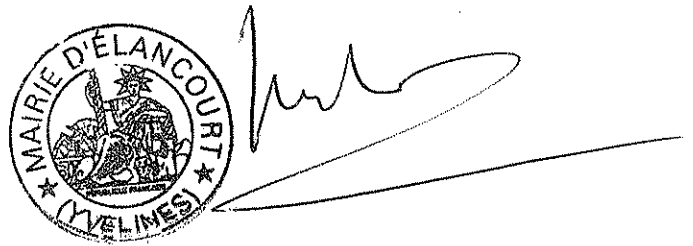
Par	32	Pour
Par	2	Abstention (L.Vérat-D.Lochon)

Article 1 : APPROUVE le partenariat de mise à disposition d'outils numériques, au profit du Foyer Médicalisé des Reaux, foyer d'Accueil de l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH), afin de favoriser l'exploitation maximum du potentiel des personnes accueillies.

Article 2 : **AUTORISE** le Maire à signer la convention de mise à disposition de tablettes numériques au profit des résidents du Foyer Médicalisé des Reaux , dont le texte est annexé à la présente délibération.

Article 3 : **DIT** que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

The image shows the official seal of the Municipality of Elancourt, Yvelines. The seal is circular with the text "MAIRIE D'ÉLANCOURT" at the top and "YVELINES" at the bottom, separated by two stars. In the center of the seal is a coat of arms featuring a rooster and a tree. To the right of the seal is a handwritten signature in black ink.

Jean-Michel FOURGOUS
Maire d'Elancourt